



## Port de La Tène - Tarifs

Les taxes annuelles d'amarrage et de parcage au port de La Tène et de ses installations annexes sont les suivantes :

### Place dans le port

	Indigènes	Externes
Catégorie A (max. 190 cm)	Fr. 412.-	Fr. 825.-
Catégorie B (max. 230 cm)	Fr. 495.-	Fr. 990.-
Catégorie C (max. 250 cm)	Fr. 578.-	Fr. 1'160.-
Frais de dossier (taxe unique)	Fr. 50.-	Fr. 100.-

### Place à terre

	Indigènes	Externes
Place à bateau	Fr. 110.-	Fr. 220.-
Place devant les chalets	Fr. 84.-	Fr. 170.-

### Hivernage (du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mars)

	Indigènes	Externes
Par bateau	Fr. 30.-	Fr. 60.-

- Taxe pour non-enlèvement du bateau le 30 mars :  
Fr. 20.- par jour de dépassement
- Non-enlèvement malgré sommation :  
Frais effectifs d'enlèvement et de mise en gardiennage